Saran, le 25/03/2020

www.ville-saran.fr

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES
> cabinet du maire
M. PRÉVOT Sébastien
téléphone : 02 38 80 35 23
cabinet.maire@ville-saran.fr
> OBJET : Confinement COVID-19

Amazon, Deret, John Deere :
la lutte contre la propagation du Covid-19 doit être la priorité absolue !

Le 19 mars dernier, Maryvonne Hautin, maire de Saran, a interpellé le Préfet de région quant à l'inquiétante insuffisance des mesures prises par Amazon pour protéger ses salariés sur le site de Saran-Gidy dans le cadre de la nécessaire limitation de la propagation du Covid-19 (http://www.ville-saran.fr/covid-19-et-amazon-saran).

Le Préfet de région n'a pas répondu à cette lettre alors que la presse locale a annoncé hier la démission précipitée de la directrice du site Amazon et qu'un salarié est aujourd'hui possiblement atteint par le virus.

A Saran également, malgré l'inquiétude des employés et les fortes interrogations des représentants du personnel, la société Deret a rappelé l'ensemble de ses salariés à venir travailler depuis hier alors que son activité est principalement dédiée à la préparation de commandes pour la parfumerie. A Saran toujours, la direction de John Deere entend poursuivre la production de moteurs pour les engins agricoles.

Ce maintien d'activités économiques pourtant non essentielles génère des risques pour la santé des salariés concernés, entraîne la concentration d'un nombre important de personnes sur ces sites et nécessite le maintien de lignes de bus traversant des zones urbanisées.

La municipalité de Saran rappelle l'urgence de juguler l'épidémie en cours et pour ce faire, la nécessité de réduire fortement ou de cesser toute activité industrielle et logistique qui n'est pas destinée à soigner ou alimenter la population. Aujourd'hui, une gestion responsable de la crise sanitaire impose que les logiques de santé publique guident les impératifs économiques !

MAIRIE DE SARAN (Loiret)

Maryvonne Hautin
maire de Saran